CHAVILLE

Le budget

Retrouvez dans cette rubrique tous les chiffres du budget de la Ville de Chaville, du Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS), du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et de la régie culturelle de l'Atrium.

Les étapes du budget d'une commune

Les orientations budgétaires
Préalable au vote du budget

↓

Budget primitif
Voté par le Conseil municipal avant le 31 mars de l'année N

↓

Décisions modificatives
Ajustements aux montants des dépenses et recettes prévues dans le budget primitif.
Votées par le Conseil municipal

↓

Compte administratif
Résultats de la gestion de l'année précédente présentés avant le 30 juin de l'année N+1
Voté par le Conseil municipal

Le budget de la Ville de Chaville

Préparé par l'exécutif local et approuvé par le Conseil municipal, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une...

Le budget du CCAS de Chaville

Retrouvez dans cette rubrique tous les chiffres du budget du Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS).

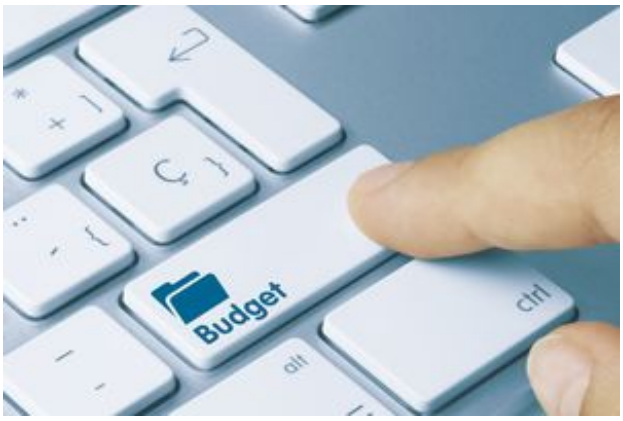

Le budget du SSIAD

Retrouvez dans cette rubrique tous les chiffres du budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Le budget de la régie culturelle de l'Atrium

Retrouvez dans cette rubrique tous les chiffres du budget de la régie culturelle de l'Atrium.

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS